



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE
Direction de la légalité
et de la citoyenneté
Bureau de l'utilité publique

AVIS AU PUBLIC

La préfecture
de la Haute-Garonne
communiqué :

Par arrêté préfectoral du 2 juin 2020, ont été déclarés d'utilité publique les travaux nécessaires à la réalisation de la ZAC du Rivel sur les communes de Baziège et de Montgiscard et mis en compatibilité les plans locaux d'urbanisme de ces deux communes.

Une copie de cet arrêté est affichée durant le délai d'un mois au siège de la communauté d'agglomération du SICOVAL, en mairies d'Ayguesvives, de Baziège et de Montgiscard.

Cet acte est en outre publié au Recueil des actes administratifs des services de l'État en Haute-Garonne n° 31-2020-131 du 5 juin 2020 (accessible à partir du lien suivant : <http://www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Recueil-des-Actes-Administratifs/Recueil-des-Actes-Administratifs-Haute-Garonne/Juin-2020>) et sur le site internet dédié à l'adresse suivante : www.haute-garonne.gouv.fr/enquetezacrivel

Le dossier correspondant est consultable à la préfecture de la Haute-Garonne et au siège de la communauté d'agglomération du SICOVAL.
